



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E87333

VALABLE JUSQU'AU 02/02/2022



ÉDITÉ LE 07/01/2021

Date de création : 07/03/1995

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siren : 400 465 068 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 312481

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 312481

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/12/2020

Raison sociale : PISCINES BEAUJOLAISES BOLEK

Sigle : PISCINES BEAUJOLAISES

PISCINES BEAUJOLAISES
6 ALLEE HENRI MARCEL
69380 LES CHERES

Téléphone : 04 78 47 36 28

Fax :

Portable : 06 87 54 24 51

Responsabilité légale :

BOLEK ZBIGNIEW DIRECTEUR

Site Internet : www.piscinesbeaujolaises.fr

E-mail : z.bolek@orange.fr

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 144 858

Tranche de classification : CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9152	Piscines d'habitations privées	1	04/12/2018
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

Alain MAUGARD

AGENCE DE LYON
IMMEUBLE "LA DOUA"
4, RUE DE LA DOUA
B.P. 71318
69609 VILLEURBANNE CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.